

Les brèves de la lettre d'Armor



Flash infos n° 8 du 29 juin 2015

Baptême du navire semi-rigide « Biniguet » de l'unité littorale des affaires maritimes des Côtes d'Armor



Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a présidé la cérémonie de baptême du nouveau bateau de la délégation à la mer et au littoral de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM), le « Biniguet », le 16 juin au port de plaisance de Lézardrieux.

Ce semi-rigide avec cabine de 8,80 mètres, doté de deux moteurs de 131 kilowatts pouvant atteindre 50 nœuds, vient renforcer les moyens de l'État en mer et est dédié principalement aux opérations de contrôle des activités maritimes professionnelles et de loisirs qu'assure l'unité littorale des affaires maritimes.

Convention de partenariat pour promouvoir le volontariat



Crédit photo : Thierry Jandot

Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Bernard Cazeneuve, Ministre de l'intérieur et Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation et de la fonction publique sont venus assister à la 18^{ème} édition des assises des petites villes de France qui s'est tenue à Paimpol les 18 et 19 juin derniers. Durant leur déplacement, ces derniers ont présidé la cérémonie commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle au monument aux morts de Saint-Brieuc, puis signé une convention de partenariat visant à promouvoir le volontariat auprès des personnels de l'Éducation Nationale au centre d'incendie et de secours de Paimpol.

Visite de Najat Vallaud-Belkacem au collège Chombart de Lauwe



Crédit photo : Bruno Torrubia

Jeudi 18 juin, Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est rendue au collège Chombart de Lauwe à Paimpol pour échanger avec les élèves ayant participé au concours national de la Résistance et de la déportation, en présence de Mme Anne BEAUMANOIR, Juste parmi les Nations et ancienne résistante.



Commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes

Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a présidé avec Bertrand Leclerc, procureur de la République de Saint Brieuc et Alexandre de Bosschère, procureur de la République de Saint Malo-Dinan, mardi 23 juin, la commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes.

En 2014, 118 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon dont 1 en Côtes d'Armor. Face à ce phénomène, le 4^{ème} plan interministériel 2014-2016 présente 3 grandes séries de mesures : **Organiser** l'action publique autour d'un principe d'action simple : aucune violence ne doit rester sans réponse, **Protéger** efficacement les victimes et **Mobiliser** l'ensemble de la société par une marche célébrant la date du 25 novembre proclamée « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».

Plan de prévention des risques littoraux et d'inondation de la baie de Saint-Brieuc



Gérard Derouin, Secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor a organisé une réunion publique d'information sur le site du Grand Pré à Langueux pour présenter le projet de plan de prévention des risques littoraux et d'inondation (PPRL-i) de la baie de Saint-Brieuc qui est en cours d'élaboration sur les communes de Plérin, Saint-Brieuc, Langueux, Yffiniac, Hillion, Ploufragan, Trémuson et La Méaugon. Plus de 100 personnes ont pu prendre connaissance de ce projet élaboré conjointement avec les collectivités locales et la population.



Durant les soldes, contrôles renforcés !

Les soldes sont des ventes réglementées à l'avantage des commerçants, qui peuvent ainsi écouler rapidement leurs stocks, et pour les consommateurs qui bénéficient de réductions de prix souvent intéressantes.

Pour les Côtes d'Armor, les soldes d'été ont lieu du 24 juin au 4 août 2015.

Les contrôles des services de l'État ont lieu toute l'année et sont fortement renforcés durant ces périodes. Dès le premier jour des soldes, les inspectrices et inspecteurs de la direction départementale de la protection des populations ont réalisé une série de contrôles à Saint Brieuc.

Directeur de publication : Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor
avec la collaboration de Gilles Quénéhervé, sous-préfet, directeur de cabinet
du service départemental de la communication interministérielle (SDCI), Frédéric Maignan, Sylvie Corbel